



PRÉSENTATION D'UN
NOUVEAU SERVICE
DÉDIÉ À LA SANTÉ
DES DIRIGEANTS

Concevoir ce dont tout le monde parle depuis des années et que personne ne fait, à savoir, la médecine du travail des entrepreneurs !

Iris Ramos, Présidente et fondatrice du service STEP



DOSSIER DE PRESSE

LE SOMMAIRE

UNE ACTION AUDACIEUSE	P. 3
PRÉSENTATION DE STEP	P. 4-5
NOTRE MISSION	P. 6-7
LE SERVICE STEP	P. 8-10
IRIS RAMOS, FONDATRICE	P. 11
LE SYSTÈME D'ADHÉSION	P. 12-13
UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION	P. 14-15

Contact presse

Sophie Manuel

06 15 12 73 31

presse@sophiemanuel.com



SANTÉ
TRAVAIL
ENTREPRENEUR[E]S
PRÉVENTION

UNE ACTION AUDACIEUSE

UN CONCEPT NOVATEUR

Lorsque j'ai conçu STEP, je n'avais qu'un but en tête, créer ce dont tout le monde parle depuis des années et que personne ne fait, à savoir, la médecine du travail des entrepreneurs !

Mon objectif est de faire en sorte qu'un service proactif et connecté, dédié aux travailleurs non-salariés augmente les chances de réussite des personnes comme vous et moi.

Je peux vous promettre, qu'à partir d'aujourd'hui, vous n'aurez plus à choisir entre votre santé et la santé de votre entreprise.

Je suis très fière de vous présenter la médecine du travail des entrepreneurs, le service innovant STEP (la Santé au Travail des Entrepreneurs par la Prévention).

Iris Ramos

Présidente et fondatrice

du service STEP



PRÉSENTATION DE STEP

STEP EN QUELQUES MOTS

Un service de santé nouveau

Step : la médecine du travail des entrepreneurs, la prévention au cœur de son action.

Un service dédié aux entrepreneur(e)s

Le programme Step s'adresse à tous les entrepreneur(e)s, dirigeant(e)s, commerçant(e)s, artisan et professions libérales.

Une entreprise tourangelle créée par une entrepreneure audacieuse

Step a été créée à Tours par Iris Ramos.

Entrepreneure énergique, elle est entre autres psychologue du travail depuis plus de 8 ans, intervenante à l'Université de Tours et Administratrice à la Médecine du Travail.

Un objectif de déploiement national

Pour sa 1^{ère} année d'existence, le programme Step a pour objectif un développement local et départemental, sur tout l'Indre-et-Loire. L'entreprise a pour vocation dès sa 2^{ème} année, de se déployer au niveau national.

Un développement maîtrisé

Step a pour objectif 50 adhésions de chefs d'entreprises la 1^{ère} année, 150 en N+1 et 400 en N+2.



PRÉSENTATION DE STEP

LA SANTÉ AU TRAVAIL DES ENTREPRENEURS PAR LA PRÉVENTION

Notre vocation

Aider les entrepreneur[e]s à prendre soin d'eux, grâce à un service de santé au travail proactif, connecté et adapté à leurs besoins.

Préserver la santé des Dirigeants

= Augmenter leurs chances de réussite

Notre programme

Des prestations et services dédiés aux chefs d'entreprises

Nous proposons un programme de prévention globale à destination des dirigeants d'entreprise



un programme d'accompagnement personnalisé réservé exclusivement aux entrepreneurs



un programme pro-actif pour anticiper la santé des dirigeants au profit de la performance de son entreprise



un bilan de santé complet planifié par le service STEP



SANTÉ
TRAVAIL
ENTREPRENEUR(E)S
PRÉVENTION

NOTRE MISSION

UN NOUVEL ACTEUR EN INDRE-ET-LOIRE AUX CÔTÉS DES ENTREPRENEUR(E)S

Préserver votre capital santé

Notre objectif est d'augmenter les chances de réussite des entrepreneur(e)s, en leur assurant une santé physique et mentale sur le long terme.

Pourquoi le programme STEP ?

Le capital santé de l'entrepreneur est le premier capital immatériel de l'entreprise

Olivier Torres

Le service Step, pour qui ?

Le programme Step s'adresse à tous les entrepreneur(e)s, dirigeant(e)s, commerçant(e)s, artisan et professions libérales.

85%

des dirigeants d'entreprises estiment qu'une bonne santé physique et morale et de bons comportements de santé contribuent à la réussite de leur entreprise

Or il n'existe pas de service de santé dédié aux entrepreneurs.



Les entrepreneurs doivent se préparer aux situations de crise, ils doivent tout anticiper comme des sportifs de très haut niveau mais ne bénéficient pas de consultations de prévention et de préparation mentale à supporter de lourdes responsabilités et un niveau de stress très élevé.

De plus certains entrepreneurs sont très éprouvés, ces dernières années, par les crises économiques, sociales, financières et sanitaires : les médecins libéraux et hospitaliers, les infirmières libérales, les sages-femmes, les artisans et les commerçants, les avocats, les agents généraux d'assurance, les commissaires aux comptes, les experts comptables, les pharmaciens...].

Enfin un entrepreneur ne compte pas ses heures, il n'y a pas de durée légale. Il n'existe pas non plus d'obligation ni d'incitation à prendre soin de sa santé comme il existe des impératifs de gestion de l'entreprise.

Pour aller consulter un médecin ou un psychologue, il faut souvent aller déjà mal voire très mal, peu d'entrepreneurs anticipent leur santé

Il n'existe pas, lors de la création d'entreprise, de séance de sensibilisation sur l'impact positif et négatif qu'aura une entreprise sur son dirigeant à titre personnel.

50% des entreprises déposent le bilan avant d'atteindre leur sixième année d'existence, ce taux tombe à 34% pour les entreprises accompagnées

Un entrepreneur est souvent un solitaire, ce qui est un moteur à la création d'entreprise et la conduite de son projet, mais devient un frein majeur à demander rapidement de l'aide quand il en a besoin.





PRESTATIONS & SERVICES

LE SERVICE STEP

BILAN DE SANTÉ & PRÉVENTION

L'offre STEP, la 1^{ère} année

L'adhésion au programme STEP est un forfait annuel. La première année le service Step s'articule ainsi :



Un questionnaire Psychologique et Médecine Générale

Ce questionnaire est posé lors d'un entretien d'1h réalisé avec un professionnel STEP, en visioconférence ou présentiel.



Un Bilan biologique complet

Nous envoyons un professionnel au domicile ou sur le lieu de travail du dirigeant afin de réaliser le prélèvement de sang et d'urine.



Un Bilan complet avec des spécialistes sur 1 journée

Un bilan santé global est réalisé sur 1 journée.



Épreuve d'effort en complément sur un autre jour

Le chef d'entreprise reçoit la synthèse complète sous 15 jours. Ces résultats sont confidentiels.



Deux consultations d'1h avec un psychologue du travail

6 mois et 12 mois après votre adhésion au programme STEP. Ces consultations se déroulent en visioconférence ou en présentiel.



L'offre STEP, les années suivantes



1 journée de formation

sur le concept de la santé anticipée, la gestion des émotions et du stress à l'École Thermale du Stress à Saujon



2 consultations d'1h avec un psychologue du travail

18 mois et 24 mois après l'adhésion au programme STEP.
Ces consultations se déroulent en visioconférence ou en présentiel.



Des Bilans complémentaires

selon besoins avec des spécialistes
(non inclus dans l'offre avec accès prioritaire).

Le service STEP donne également accès à



un réseau de partenaires de santé
formés et qualifiés STEP

(contacts et accès prioritaire)



un espace adhérent, dans lequel
retrouver les rendez-vous



un compte privé sur l'application mySTEP avec un
bouton **Alerte** pour avoir des consultations d'urgence avec les

professionnels STEP et un accès aux Infos/Newsletter santé prévention
des chefs d'entreprise (publications scientifiques)...



Nos services pour vous accompagner Prévention individualisée

Bilan de santé ciblé

Le bilan de santé s'adresse aux chefs d'entreprises (TNS) quel que soit le statut juridique de la structure et quel que soit le domaine de l'activité.

Il s'agit d'un check-up pratiqué par un réseau de partenaires médicaux qui établissent un bilan précis de l'état de santé et les facteurs de risque à prendre en charge (avec des préconisations pour améliorer le capital santé du dirigeant).

- Bilan Cardiologique
- Bilan Angiologie
- Bilan Pneumologique
- Bilan ORL
- Scanner & Échographies

Ce bilan est proposé à tout nouvel adhérent et sera répété tous les 2 ans afin de dépister, de traiter et de neutraliser les facteurs de risque qui favorisent le processus pathologique.

La prévention psychologique

Le bilan de santé s'accompagne également d'une prise en compte de l'état psychologique du dirigeant afin de travailler sur les risques suivants :

- > épuisement professionnel, dépersonnalisation,
- > trouble de l'accomplissement personnel, dépression, trouble de la libido,
- > consommation de substances psycho-actives,
- > décompensation d'un trouble du stress post-traumatique au profit d'une situation aiguë particulière.



IRIS RAMOS

PRÉSIDENTE ET FONDATRICE

Depuis près de 8 ans, Iris Ramos est **psychologue du travail et des organisations à Tours**. Elle intervient dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail. À ce titre, **elle collabore avec l'équipe des psychologues du travail de l'Université de Tours** dans la conduite d'une vaste étude sur le vécu des entrepreneurs affiliés à des réseaux d'affaires, notamment sur l'impact des différents soutiens sur la santé des dirigeants et sur la performance économique de l'entreprise. Elle a réalisé de nombreuses missions dans le domaine du management, de la gestion des conflits, de la gestion des risques, de l'accompagnement individuel et collectif des personnes et des organisations dans des contextes très variés.

Forte de sa formation universitaire (Master 2 Psychologie du travail et des organisations, Certificat Entrepreneuriat, Stratégie et Innovation, Diplôme Universitaire Médiation et Gestion des Conflits, Passerelle en droit social – Licence 3) et de son expérience sur le terrain, très motivée par la rencontre des intérêts des personnes et des entreprises, elle met au service de ses clients ses compétences et sa personnalité (Iris Ramos possède une forte énergie et une grande facilité à créer des contacts avec les autres).

Elle est dans une logique de transfert de connaissances lors de ses missions mais aussi en tant qu'intervenante à l'Université de Tours dans le domaine de la gestion des réseaux professionnels et à Excelia group dans le domaine de la psychologie du travail. Elle attache une importance particulière à l'avancée de la recherche sur l'entrepreneuriat. À ce titre, elle collabore avec l'équipe des psychologues du travail de l'Université de Tours dans la réalisation de travaux scientifiques avec une finalité applicative visant à améliorer les dispositifs actuels d'intervention sur la santé des entrepreneurs.



LE SYSTÈME D'ADHÉSION

COMMENT ADHÉRER À STEP

LA PROCÉDURE D'ADHÉSION

ÉTAPE 01



La prise de contact

Par téléphone ou e-mail, pour obtenir toutes les informations nécessaires. Vous pouvez également demander à être rappelé directement depuis le site internet.

ÉTAPE 02



La demande d'adhésion

Vous souhaitez adhérer au service STEP ? Nous vous envoyons votre contrat d'adhésion pour une signature électronique.

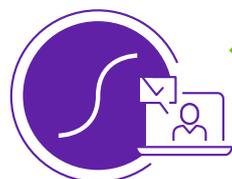
ÉTAPE 03



L'adhésion

Suite à la signature de votre contrat d'adhésion, vous recevez :
> Un lien de connexion vers l'espace adhérent ;
> Un identifiant pour créer vers l'espace sur le portail.
Vous êtes également invité à télécharger l'application mobile MyStep.

ÉTAPE 04



Vous êtes adhérent

Vous entrez dans le programme. Vous pouvez maintenant bénéficier du service STEP.



L'ESPACE ADHÉRENT



La prise de contact

L'espace adhérent donne accès à différentes rubriques :

- Mon planning de rendez-vous
- Mes contacts
- Évènements
- Publications scientifiques

Il permet également grâce au bouton " Consultation d'urgence " d'être mis en relation rapidement avec un professionnel de santé, partenaire du réseau STEP.



L'APPLICATION

L'espace adhérent est également accessible depuis l'application MySTEP, inclus dans l'adhésion au programme STEP



SANTÉ
TRAVAIL
ENTREPRENEUR(E)S
PRÉVENTION

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

UN LANCEMENT D'ENTREPRISE SOUTENU PAR UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION

Une identité forte



step

SANTÉ
TRAVAIL
ENTREPRENEUR(E)S
PRÉVENTION

UN CAPITAL SANTÉ PRÉSERVÉ

Une signature



Un site internet

www.service-step.com



Une application mobile

www.service-step.com



SANTÉ
TRAVAIL
ENTREPRENEUR(E)S
PRÉVENTION

Une campagne d'affichage



Le lancement de Step s'accompagne d'une campagne de communication mettant en avant le public visé : commerçant(e), dirigeant(e) et artisan.

Elle s'articule autour de 3 visuels forts, proposant une double lecture : **Préservez votre entreprise, préservez votre santé**

Un dispositif puissant sur la métropole de Tours

- 65 faces en abris bus, du 12 au 18 janvier 2022
- 114 faces en arrière de bus, du 11 janvier au 17 janvier 2022.



SANTÉ
TRAVAIL
ENTREPRENEUR(E)S
PRÉVENTION

Siège social

STEP
Santé Travail Entrepreneur(es) Prévention

46, rue du Rempart - 37000 Tours

02 47 46 37 85

contact@service-step.com



Contact presse

Sophie Manuel

06 15 12 73 31

presse@sophiemanuel.com